

*Un CHSCT qui s'est déroulé dans un climat permettant des échanges constructifs avec la direction générale.*

### **1. Schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2017-2021:**

Le schéma de deuxième génération est en préparation. L'agence attend les nouveaux textes et les dernières consignes. La consultation avec tous les correspondants de l'Etat est multiple et doit être réalisée pour tous les sites de l'agence et par région.

A ce stade, le CHSCT est consulté pour un débat préalable. La direction nous présente son diagnostic initial et ses orientations. Le ratio moyen actuel est un peu au-dessus de 14m<sup>2</sup> pour un objectif de 12m<sup>2</sup>.

Vos représentants SNE-FSU ont alerté :

- sur la tension à la délégation Armorique, et le caractère initialement « transitoire » de l'occupation des bureaux suite à la réorganisation, qui va finalement durer ;
- sur la nécessité de répartir les agents en fonction de la présence réelle au bureau, en associant par exemple un agent plutôt sédentaire avec un autre qui se déplace souvent (réduction de la co-activité) ;
- sur la nécessité d'éviter de mettre ensemble des personnels sédentaires, surtout s'ils téléphonent souvent, ce qui crée alors des conditions difficiles à déplorables de travail (niveau sonore, difficultés pour se concentrer,...).

La directrice de la délégation doit travailler sur un nouveau schéma de répartition des agents. Le terrain acheté est conservé pendant la période de réflexion en cours sur les locaux futurs.

La direction indique que le représentant de l'Etat dans la région Bretagne a accepté que la délégation garde des locaux indépendants des services de l'Etat, mais à condition d'avoir une solution « intelligente » et à des coûts acceptables. Des choix d'implantation devront être effectués par rapport au plan de déplacement, et participés à la démarche d'amélioration de l'empreinte environnementale de l'agence.

Pour Nantes, le bail de la partie locative est déjà dénoncé, et la recherche d'un locataire « proche » des missions de l'agence est en cours pour essayer

**Vos représentants SNE**

Jean-Noël GAUTIER – Céline OLIVIER - Guillaume SAVIN – Alain SIGOT

de conserver l'espace d'accueil actuel, qui serait alors commun. La location d'espace(s) à des tiers au Mans et au siège va se poursuivre. Poitiers et Clermont Ferrand respectent les ratios.

Globalement, nous retenons qu'il va falloir à nouveau faire des efforts pour tendre vers le ratio de 12m<sup>2</sup>/agent.

A la question de l'implantation et la répartition des télétravailleurs, la direction dit que le sujet n'est pas entré en réflexion.

Le projet de SPSI va être adressé aux tutelles pour avis sous 2 mois. Si celui-ci est validé, une présentation sera faite au conseil d'administration fin 2017.

## **2. La délégation Allier Loire amont**

Unaniment les représentants du personnel ont voté pour une prestation par un cabinet extérieur sur les conditions de travail dans l'ensemble de la délégation compte tenu du constat d'une nouvelle dégradation du climat de travail. Il ne s'agit pas de refaire l'enquête menée précédemment en interne mais d'apporter un regard nouveau.

Cette démarche a pour seul objectif l'amélioration des conditions de travail collectives.

La direction indique partager les inquiétudes exprimées quant à l'évolution négative pour une partie de la délégation, et a fait appel à un cabinet extérieur pour une démarche ciblée sur le pôle administratif.

Le SNE-FSU a connaissance de cette intervention, qui relève d'une décision de la direction et qui vise à apporter un appui individuel à quelques agents. Mais la demande des représentants du personnel porte sur un regard extérieur concernant tout le collectif de la délégation, avec un examen du mode de fonctionnement relationnel dans une logique globale d'unité (délégation), et avec une attention particulière à la cellule administrative.

Vos RP SNE-FSU soulignent les problèmes récurrents d'enregistrement du courrier arrivé qui est abandonné depuis fort longtemps par toutes les autres délégations. Ce sont des procédures administratives inutiles source de stress et de conflits !

La DG souligne sa volonté d'abandonner toutes les charges administratives inutiles dans cette délégation. La direction doit apporter une réponse dans un délai de 2 mois à cet avis unanime des représentants du personnel.

### **3. Canicule**

Vos représentants SNE-FSU ont demandé à décaler les plages horaires. Le règlement intérieur prévoit seulement de déroger aux plages fixes sans pouvoir revoir l'amplitude d'ouverture de l'agence entre 7h30 et 19h.

Le SNE-FSU demande à pouvoir venir travailler plus tôt et plus tard, sans remettre en cause les limites horaires imposées par la présence du gardien, et d'intégrer une option canicule dans l'évolution d'Horoquartz, pour que ces heures de travail soient bien comptabilisées. Il demande aussi que les fenêtres puissent être laissées ouvertes en position oscillo-basculante pour les bureaux des étages.

Le SMG va étudier la modification des consignes données au gardien en ce qui concerne les fenêtres. Pour l'amplitude horaire, la question est plus complexe et rejoint la réflexion sur l'évolution d'Horoquartz.

### **4. Note sur les déplacements à l'étranger, compte rendu de visite du CHSCT à Nantes, et projet d'établissement.**

Un projet actualisant la note de service quant à l'organisation et au suivi des déplacements à l'étranger des agents et des administrateurs qui sont en mission pour le compte de Loire Bretagne et de l'OIEAU, a été présentée.

Le point de cette note indiquant que « Les agents et administrateurs font leur affaire personnelle de leurs traitements pour pathologie chronique », signifie que si l'agent est hospitalisé à l'étranger en cas d'aggravation de sa maladie chronique, l'assurance rapatriement fonctionnera normalement mais que tous les autres frais devront être pris en charge dans le cadre de sa couverture habituelle. La direction précise en outre que si le médecin de prévention a un doute lors de la visite médicale, il peut s'opposer au déplacement à l'étranger de l'agent.

A l'interrogation du SNE-FSU sur la prise en compte du temps nécessaire à se faire vacciner (RDV à l'hôpital et trajet) dans le cadre de missions internationales, la direction indique que son intégration dans le temps de travail lui semble normale.

La visite du CHSCT à la délégation de Nantes n'a pas identifié de problèmes significatifs de sécurité ou de conditions de travail, sauf pour l'accessibilité pour des personnes handicapées, et des secrétaires qui regrettent le non remplacement de leur imprimante individuelle quand elle tombe en panne.

Concernant le projet d'établissement, les points concernant le CHSCT qui ont fait l'objet d'une présentation, sont :

- L'installation d'une prise électrique pour le rechargement d'une voiture sur le devant de l'agence ;

**Vos représentants SNE**

Jean-Noël GAUTIER – Céline OLIVIER - Guillaume SAVIN – Alain SIGOT

- La restauration de l'abri à vélo devant l'agence avec mise en place d'un éclairage ; vos RP SNE-FSU ont aussi demandé l'installation d'un abri à l'arrière des bâtiments à proximité des douches.
- La réflexion sur la réduction des déchets avec l'objectif de pouvoir supprimer les poubelles dans les bureaux ;
- L'installation de douches au Mans et Clermont-Ferrand, demandée par vos RP SNE-FSU suite aux visites des locaux, qui est en réflexion. Pour l'instant, le SMG recherche une assistance technique à un prix raisonnable !

## **5. Plan de charge de la MQCP et du service des finances :**

Pour la MQCP, des réunions de travail ont été menées avec la directrice et auraient permis de trouver des accords. Un nouveau plan d'actions est en cours de définition.

Pour le **service des finances**, la direction précise que la surcharge serait conjoncturelle, liée à un départ et la mise en place d'un nouveau logiciel. *Des renforts ponctuels sont prévus mais un service quel qu'il soit avec des départs successifs n'est pas sans poser des interrogations pour l'avenir. A suivre...*

## **6. Travaux à la délégation de Poitou Limousin : rédaction d'une fiche de danger grave et imminent !**

Depuis des années, des dysfonctionnements du système de chauffage ont été identifiés à la délégation de Poitiers, ainsi que d'autres problèmes. Les travaux devaient démarrer très prochainement à la délégation. Un employé d'une entreprise est intervenu pour préparer le chantier et il a coupé le câble d'alimentation en électricité de la délégation.

Un représentant du SNE-FSU présent sur le site a signalé un danger grave et imminent suite à la coupure du câble, et à la réparation provisoire réalisée.

La prise en charge de la situation par la direction en concertation avec le RP SNE-FSU au CHSCT conformément aux textes a été immédiate, et les mesures de sécurité ont été mises en place.

Le SNE FSU a demandé la réalisation d'un arbre des causes pour identifier les mesures à prendre pour éviter qu'un tel incident se reproduise. La société intervenante a réalisé un arbre des causes qu'elle a transmis au SMG qui le transmettra aux RP pour analyse.

Concernant les travaux, l'isolation des combles va être renforcée et sera supérieure à la norme ce qui améliorera fortement la situation thermique ; l'accueil va être modifié ainsi que le point café, pour accueillir un stagiaire qui sera « isolé » de ce point de convivialité ; les moquettes seront remplacées par des sols souples.

**Vos représentants SNE**

Jean-Noël GAUTIER – Céline OLIVIER - Guillaume SAVIN – Alain SIGOT

Les travaux seront réalisés pendant les vacances pour profiter des congés des agents ce qui permettra de mobiliser les bureaux 4 par 4 avec deux bureaux restaurés et deux autres utilisés pour le stockage des meubles. Pour la salle de réunion, le mobilier sera stocké chez le déménageur. Enfin, l'espace de restauration sera déplacé « sommairement » au rez-de-chaussée et du mobilier pour déjeuner en extérieur sera fourni, en espérant que le temps soit adapté !

## **Prochaine réunion du CHSCT le 16 novembre 2017**

**Si vous avez des questions ou des interrogations sur les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité, n'hésitez pas à contacter vos représentants du SNE FSU.**

**Vos représentants SNE**

**Jean-Noël GAUTIER – Céline OLIVIER - Guillaume SAVIN – Alain SIGOT**